



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

congé de longue maladie

Question écrite n° 65234

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés rencontrées, notamment en Seine-Saint-Denis, par les personnels enseignants en attente d'une décision du comité médical. En effet, il semblerait qu'un grand nombre de dossiers soit en attente de traitement, parfois depuis plusieurs mois, conduisant les personnels enseignants à prolonger un congé de maladie ordinaire, avec des conséquences financières significatives. Il lui demande en conséquence quelles sont les raisons de ce retard et quelle dispositions il compte prendre afin d'assurer un fonctionnement normal du comité médical départemental.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65234

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 août 2001, page 4623